

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

COMMUNE D' HUEZ

# REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

OBJET : MODIFICATION DU PLU  
SELON LA PROCEDURE  
NORMALE SOUMISE A  
ENQUETE PUBLIQUE.



Modèle 542130 - 12/09



87500 Saint-Yrieix

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT®

DÉPARTEMENT

Ixèr

COMMUNE

Huez

# REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

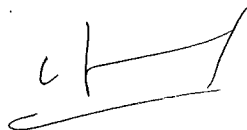
Le présent registre, contenant 16 pages, a été coté et paraphé  
par nous, Mm COUSIN Commissaire enquêteur

commencé le 27.03.2017

pour une durée de \_\_\_\_\_

A Huez, le 27.03.2017

Signature

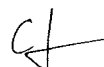


Modèle 542130 - 12/09



fabrègue  
87500 Saint-Yrieix

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT\*



Le 27.03.2017

obs 1 le 07/04/2017

A l'occasion de cette modification du PLU, la Commune a eu l'honneur de proposer de compléter et préciser la rédaction des articles Ubs1, Ubs2 et Ubs10 pour ce qui concerne le secteur Ubd de la zone Ub.

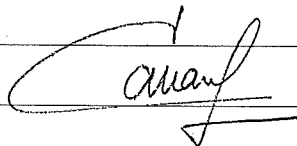
Ceci permettra de remédier, sans modifier la volonté initiale des élus, aux imperfections de la version approuvée le 11 novembre 2015; ces imperfections sont inhérentes à la rédaction de tout texte nouveau et il est normal de les corriger ultérieurement à la lumière des premières réactions.

J'approuve cette modification et la nouvelle rédaction des articles Ubs1, Ubs2 et Ubs10.

obs. 2 remarque: à l'avant dernière ligne de l'article Ubs10 nouveau, page 24, remplacer "à la zone Ubd" par "au secteur Ubd".

J-P CONAN

La Mémandière, Avenue des Joux



Le 07/04/17

obs. 3 Sans modifier la volonté des élus qui ont approuvé le PLU le 11 novembre 2015, les modifications proposées pour les articles Ubs1, Ubs2 et Ubs10 de la zone Ub apportent des précisions qui évitent les erreurs d'interprétation.

Je suis entièrement d'accord.

JULIAN RICHARD  
La Mémandière

ct



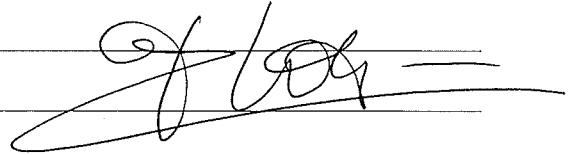
obs. 4 le 7 avril 2017

Sans remettre en cause la volonté des élus qui ont approuvé le PLU le 4/4/2015, les modifications proposées par les articles UB1, UB2 et UB10 de la zone UB, apportent des précisions qui éviteront des erreurs d'interprétation.

Je suis tout à fait d'accord avec cette modification.

Mme Corjet

la Ménaudière - av. des Jeux



obs 5

Il est indispensable d'apporter des précisions dans la rédaction des articles UB1, UB2 et UB10 du secteur Ubd de la zone UB. Cela évitera des erreurs d'interprétation à l'avenir.

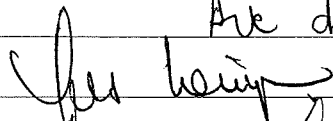
J'y suis favorable.

7/4/17

YVES LORINQUER

la Ménaudière

Avenue des Jeux.



obs 6

C'est une bonne chose de compléter les articles UB1, UB2 et UB10 par le secteur Ubd. J'approuve cette proposition car elle rend la rédaction plus précise et moins sujette à interprétation ou erreur de lecture.

7/4/2017

Guy Tjsebaert

14 Ménaudière

Avenue des Jeux



ct


Dossier: Modification N°1 du PLU

Registre d'enquête publique

Obs. 7

Les modifications de rédaction proposées par la Commune pour les articles Ub1, Ub2 et Ub10 de la zone Ub' apporteront une meilleure sécurité et permettront d'éviter, au fil du temps, des interprétations qui ne correspondraient pas à la volonté des élus qui ont approuvé le présent PLU le 11 novembre 2015.

J'y suis favorable.

Date: 4 juillet 2017  
Prénom, Nom: Guy MARTI  
Adresse: Le Meunier 25 Avenue  
38750 L'ALPE E  
Signature: 

Obs. 8 le 7 Avril 2017  
Je pense qu'il est utile d'apporter des précisions dans la rédaction des articles Ub1 Ub2 et Ub10 du secteur Ub1, cela évitera des erreurs d'interprétation dans le futur et des risques de litiges.  
J'y suis très favorable car il convient de protéger ces lieux de détente (piscine et fontaine)

Maire Franck Fermain  
25 Rue du Mollard  
38160 Saint-Marcellin -

ch

obs. 9

le 07 Avril 2017.

J'approuve les modifications proposées par la rédaction des articles Ubi, Ube, et Ubo de la zone Ub car elles précisent cette rédaction et évitent, dans le futur, des interprétations erronées qui seraient contraires à la volonté exprimée lors de l'approbation du PLU de 11 Novembre 2015.

le 7 Avril 2017

Richard BÉDRASSIAN

La Merandière, Avenue des Jours  
38750 Alpe d'Huez

obs 10

le 7 Avril 2017,

C'est une bonne chose de compléter les articles Ubi, Ube et Ubo pour le secteur Ubd. J'approuve cette proposition car elle rend la rédaction plus précise et beaucoup moins sujette à interprétation ou erreur de lecture.

Date le 7 Avril 2017

Allier DAVID

11 allée du Boutet

Mayeul 38240

propriétaire La Merandière

obs 11

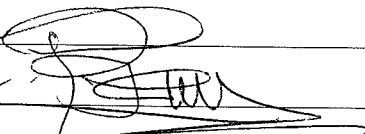
Je suis favorable à la modification du PLU. Celle-ci à travers la modification de rédaction des articles Ubi, Ube et Ubo, apportera une meilleure sécurité. Ces modifications de rédaction permettant d'éviter des interprétations qui ne corresponderaient pas à la volonté des élus qui ont approuvé le PLU en novembre

Date: 7 Avril 2017

Jd. GRZES-BESSET

La Merandière - 38750 - Alpe d'Huez

6  
obs. 12 le 10.04.2017 - Claude Bodection La Mercantière  
Je pense que la commune a eu raison de  
proposer une modification de la rédaction de  
articles UB1, et UB2 et UB10, du plan UB1  
cette rédaction est ainsi plus précise et plus claire  
et évitera des erreurs de lecture qui pourraient  
en modifier le sens.

50 Rue Monge Valence 

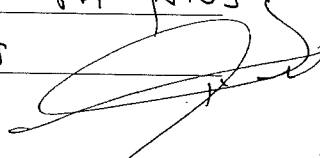
Le 10/04/2017 :

obs. 13 La réalisation de la piste "Marcel" a  
détourné les versants, réduit leur capacité  
"tampon" en cas d'orages, et accru le risque  
de crues torrentielles (carenne du Rif-Nel  
et torrent Rif. Nel).

obs. 14 Si ce PLU modifié précise utilement  
certaines lacunes, il n'adresse toujours  
pas la justification économique des  
4,000 lits supplémentaires. Ils s'ajoutent  
à la belle immobilière résidentielle "loisirs"  
s'évissant déjà en Savoie et Hte Savoie.

obs. 15 La stratégie tout ski, qui conduit à  
ne faire tourner à plein (et à plein tarif)  
tous ces investissements publics et privés  
que quelques semaines par an (6 à 8 ?), le  
reste du temps étant +/- bradi pour remplir,  
ne me paraît pas saine.

obs. 16 Viser une diversification vers des activités  
plus pérennes (santé, bien-être, éducation  
supérieure, services distants) me semble plus  
portuse d'avenir.

Alain Girardet  
262 Ave du Rif Nel  
38750 L'Alpe d'Huez 

ok

obs. 17

J'approuve les modifications proposées pour la rédaction des articles Ub1, Ub2 et Ub10 de la zone Ub car elles précisent cette rédaction et éviteront, dans le futur, des interprétations erronées qui seraient contraires à la volonté exprimée lors de l'approbation du PLU le 11 novembre 2015.

10/4/17

DUCLOT N.H  
boxity  
les Deux Alpes

Date: 10/4/2017

Prénom, Nom: DURDAN. Annabel

Adresse: 9 Rue des Sagnes

Signature: Les 2 Alpes

obs 18 le 18.04.2017

La folie des grands ne s'est emparée de l'Alpe d'Huez - Bourgoin 4600 m de plus que la station n'est pas au pôle (hors peut être fevère) - la qualité prouvée (hors du domaine skiable) de la station est sa dimension humaine - Bourgoin vouloir singer les "urbins à ski" -

obs 19 Et l'environnement, le lac blanc va-t-il se sécher comme le Mer mort ?

obs 20 les parkings seront-ils suffisants ?

obs 21 les remontées absorberont-elles le surplus de skieurs -

obs 22 Le préfet de région (bon sens) s'inquiète de la capacité de la station de traitement des eaux de Bourgoin à absorber cette surconsommation des eaux usées

Mais ne devrait pas que mes amis un merde



qui n'est pas métré de la même (O2))  
subi nég. comme

J'espère que les étudiants s'en souviendront -  
Claude Couvillat  
le grand-fond  
ECCO OR  
L'ANNE D'HIVER --- l'île en solive soile

obs 24 Nous sommes venus voir les modifications du PCH  
et sommes particulièrement intéressés par le TCSP  
et la réorganisation du quartier de Bergers